



Le délégué régional du ministère de la santé publique, Centre, a pris une importante décision, portant suspension du centre médical « Saint Philippe » de toute activité et soins de santé.

En effet, le centre médical « Saint Philippe » du district de santé de Biyem-Assi à Yaoundé, est suspendu de toute activité et soins de santé.

C'est en tout cas la quintessence d'une décision signée le 17 avril dernier par le délégué régional du ministère de la santé publique, Centre. A en croire la note du régional du ministère de la santé publique du Centre, le centre médical « Saint Philippe » est accusé de : « prestation de soins au-delà de sa catégorie, emploi de personnels non habilité à exercer la médecine en clientèle privée et à poser des gestes médico-chirurgicaux spécifiques et mise en danger des vies humaines ».

Selon nos confrères du site Ocamer, cette sanction intervient après une plainte déposée par la famille d'un patient décédé dans ce centre de santé à la suite d'une intervention chirurgicale loupée. La pratique de soins médicaux déficients sont courants dans les centres de santé de Yaoundé.

En janvier dernier, l'hôpital Marie Wyss de Nsimeyong a été suspendu « pour motif de

mauvaise qualité des soins offerts aux populations et ayant entraîné des décès évitables de certains utilisateurs de cet hôpital ».